

A-CONDITIONS GÉNÉRALES DE BANQUE APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

JUILLET 2026

I	CONDITIONS GÉNÉRALES DU COMPTE	Tarifs
1.1.	Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1.	Compte chèque	Gratuit
1.1.2.	Compte épargne simple	Gratuit
1.1.3.	Dépôt à terme (12 000 001 FCFA minimum pour constitution)	Gratuit
1.1.4.	Compte épargne logement	N/A
1.1.5.	Plan épargne logement	N/A
1.1.6.	Compte-joint	
	Compte chèque	Gratuit
	Compte épargne	Gratuit
1.1.7.	Compte indivis	
	Compte chèque	Gratuit
	Compte épargne	Gratuit
1.1.8.	Autres types de comptes	Gratuit
1.2.	Conditions de clôture de compte	
1.2.1.	Compte chèque	Gratuit
1.2.2.	Compte épargne simple	Gratuit
1.2.3.	Dépôt à terme	DAT échu gratuit
1.2.4.	Compte épargne logement	N/A
1.2.5.	Plan épargne logement	N/A
1.2.6.	Compte-joint	
	Compte chèques	Gratuit
	Compte épargne	Gratuit
1.2.7.	Compte indivis	
	Compte chèque	Gratuit
	Compte épargne	Gratuit
1.2.8.	Attestation de clôture de compte	20 000 FCFA HT
II	SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE	
2.1.	Gestion des comptes	
2.1.1.	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1.	Taux débiteur le plus élevé appliqué à la clientèle	Maximum
2.1.1.2.	Commission de plus fort découvert	0,35 % Flat
2.1.1.3.	Commission de mouvement au débit du compte	0,03 % HT
2.1.1.4.	Commission de dépassement sur compte autorisé	TBB + 3 HT
2.1.1.4.1.	Intérêts débiteurs hors autorisation de découvert	13,5 % HT
2.1.1.5.	Commission de dépassement sur compte non autorisé	5 000 FCFA HT Minimum 40 000 FCFA HT Maximum
2.1.1.6.	Frais de tenue de compte	
	Compte chèque Particuliers et Professionnels (mensuel)	3 500 FCFA HT
	Pack utilité (mensuel)	6 000 FCFA HT
	Pack nouveau fonctionnaire (annuel)	3 000 FCFA HT
2.1.1.7.	Arrêté de compte	Gratuit
2.1.1.8.	Relevé d'identité Bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.1.9.	Relevés de compte	
	Mensuel	Gratuit
	A la demande (mois en cours)	1 500 FCFA HT / page
	Autre période	1 500 FCFA HT / page
2.1.1.10.	Relevé récapitulatif des frais annuels	Gratuit
2.1.1.11.	Autres types de relevé de compte (Pour obtention de VISA, ...)	2 000 FCFA HT / page
2.1.1.12.	Attestations bancaires	
	Attestation de solde	20 000 FCFA HT
	Attestation de non engagement / Attestation de redevance	30 000 FCFA HT
	Attestation de clôture	20 000 FCFA HT
	Attestation de prise en charge	50 000 FCFA HT
	Attestation Financière	30 000 FCFA HT
	Attestation de Préfinancement	50 000 FCFA HT
2.1.1.13.	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	Gratuit jusqu'à 5000 FCFA 100 FCFA, à partir de 5000 FCFA
2.1.1.14.	Frais pour procuration	5 000 FCFA HT
2.1.2.	Conditions créditrices	
2.1.2.1.	Plan épargne et autres produits d'épargne contractuelle (Plafond 10 millions Fcfa)	Minimum 3,5 % Brut l'an
2.1.2.2.	Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuel	Minimum 3,5 % Brut l'an
2.1.2.3.	Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple	Minimum 3,5 % Brut l'an
2.1.2.4.	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme (Plafond 10 millions Fcfa)	Minimum 3,5 % Brut l'an
2.1.2.5.	Autres conditions créditrices	Minimum 3,5 % Brut l'an
2.2.	Moyens de paiement	
2.2.1.	Chèques	
2.2.1.1.	Délivrance de chéquier	
	Chèques barrés non endossables	Gratuit
	Chèques non barrés / vignette	20 FCFA / vignette
2.2.1.2.	Destruction de chéquier	10 000 FCFA HT
2.2.1.3.	Lettre-chèque	500 FCFA HT/Lettre plus 20 FCFA Vignette non barré
2.2.1.4.	Chèque de banque sur place	30 000 FCFA HT
2.2.1.4.1.	Annulation chèque de banque	10 000 FCFA HT
2.2.1.5.	Chèque de banque UEMOA	30 000 FCFA HT
2.2.1.5.1.	Annulation chèque de banque	10 000 FCFA HT
2.2.1.6.	Chèque de guichet	2 000 FCFA HT
2.2.1.7.	Certification de chèque	30 000 FCFA HT
2.2.1.8.	Frais pour annulation de chèque de banque	30 000 FCFA HT
2.2.1.9.	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	10 000 FCFA HT
2.2.1.10.	Frais de destruction de chéquier	10 000 FCFA HT

2.2.1.11.	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	20 000 FCFA HT
2.2.1.12.	Encaissement de chèque	
	Encaissement de chèque dans l'UEMOA	Gratuit
	Frais de rejet chèque confrère / retour compensation	5 000 FCFA HT
2.2.2.	Cartes bancaires	
2.2.2.1.	Cotisation annuelle / Renouvellement / carte additionnelle	
2.2.2.1.1.	Cartes privatives	N/A
2.2.2.1.2.	Cartes internationales	
	Carte Visa Classic	10 000 FCFA TTC
	Carte Visa Gold-Premier	40 000 FCFA TTC
	Carte Visa Platinum	100 000 FCFA TTC
	Carte prépayée Liberté	10 000 FCFA TTC
2.2.2.2.	Frais de confection de carte (sauf défectuosité)	Cf cotisation annuelle sur les cartes bancaires
2.2.2.3.	Rédédition du code confidentiel	10 000 FCFA TTC
2.2.2.4.	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	2 000 FCFA TTC
2.2.2.5.	Opposition carte	
	Par client : perte ou vol	2 000 FCFA TTC
	Par la banque : usage abusif (particulier)	Gratuit
2.2.2.6.	Levée d'opposition sur carte	Gratuit
2.2.2.7.	Expédition à domicile (frais d'envoi minimum - à l'intérieur du pays et hors de la Côte d'Ivoire)	30 000 FCFA TTC pour l'envoi de la carte et 30 000 FCFA TTC pour l'envoi du code
2.2.2.8.	Prestations services monétiques (consultation de solde, édition de mini relevé)	
	Consultation /édition d'historique de solde dans la banque du client Orabank CI	Gratuit
	Consultation /édition d'historique de solde dans les autres banques locales et UEMOA	Gratuit
	Consultation /édition d'historique de solde hors UEMOA	Gratuit
2.2.2.9.	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)	
	DAB Orabank CI	Gratuit
	DAB autres banques locales - Réseau GIM UEMOA	500 FCFA
	DAB hors Côte d'Ivoire - Réseau GIM UEMOA	500 FCFA
	(DAB) hors UEMOA	2,5 % TTC du montant du retrait avec un minimum de 2 500 F CFA
2.2.2.10.	Paiement Terminal de Paiement Electronique (TPE)	
	TPE local et GIM	Gratuit
	TPE international	1,25% TTC du montant de la transaction avec un minimum de 500 FCFA
2.2.2.11.	Paiement en ligne	1,25% TTC du montant de la transaction avec un minimum de 500 FCFA
2.2.2.13.	Prestations services monétiques carte prépayée	
	Rechargement	1,5% TTC du montant du rechargement avec un minimum de 1500 FCFA
	Demande de solde (GIM UEMOA et International)	200 F CFA TTC
	Rejet transaction - insuffisance de fond	200 F CFA TTC
	Frais de gestion mensuelle	500 F CFA TTC
	Transfert carte à carte	1,5% TTC du montant du rechargement avec un minimum de 1000 FCFA
2.2.3.	Virements et Prélèvements	
2.2.3.1.	Virements	
2.2.3.1.1.	Domiciliation de salaires	Gratuit
2.2.3.1.2.	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit
2.2.3.1.3.	Virement sur place vers un tiers	5 000 FCFA HT
2.2.3.1.4.	Virement entre agences en faveur d'un tiers	Gratuit
2.2.3.1.5.	Virement dans l'UEMOA	5 000 FCFA HT
2.2.3.1.6.	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	Gratuit
2.2.3.1.7.	Mise en place de Virement Permanent local ou autre	
2.2.3.1.7.1.	Création du dossier	Gratuit
2.2.3.1.7.2.	Exécution des opérations	Gratuit
	En interne (Orabank)	Gratuit
	Vers confrère	5 000 FCFA HT
2.2.3.1.8.	Modification de Virement Permanent	Gratuit
2.2.3.2.	Prélèvements	Gratuit
2.2.3.2.1.	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.2.3.2.1.1.	Création de dossier	Gratuit
2.2.3.2.1.2.	Exécution de l'opération	Gratuit
2.2.3.2.2.	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	N/A
2.2.3.2.3.	Paiement d'un prélèvement	Gratuit
2.2.3.2.4.	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	Gratuit
2.2.3.2.5.	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	Gratuit
2.2.3.2.6.	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	N/A
III	SERVICES BANCAIRES	
3.1.	Dates et valeurs appliquées	
3.1.1.	Virements reçus	J+1
3.1.2.	Remise de chèque	J+2
3.1.3.	Remise d'effets à l'escompte	J+1
3.1.4.	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	J-1
3.1.5.	Versement et retrait d'espèce	J
3.1.6.	Livrets d'épargne	
3.1.6.1.	Crédit en Compte / Versement	1 ^{er} jour de la quinzaine suivant le jour du versement

3.1.6.2.	Débit en Compte / Retrait	1 ^{er} jour de la quinzaine précédant le retrait
3.2.	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1.	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2.	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.3.	Émission chèque de banque en FCFA	30 000 FCFA HT
3.2.4.	Émission chèque de banque en autre devises	N/A
3.2.5.	Rejet de chèque (Emetteur / bénéficiaire)	20 000 FCFA HT / 5000 FCFA HT
3.2.6.	Demande d'opposition	Minimum 11 000 FCFA HT
3.2.7.	Incident sur compte (ATD, Saisie-arrêt)	60 000 FCFA HT
3.2.8.	Protêt	30 000 FCFA HT
3.2.9.	Frais de circularisation	25 000 FCFA HT
3.2.10.	Changement de signature	Gratuit
3.2.11.	Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.12.	Changement d'éléments constitutifs du dossier client, notamment d'identification	Gratuit
3.2.13.	Changement de garde de titre	Gratuit
3.2.14.	Frais de nantissement	Au réel
3.2.15.	Frais de saisie attribution (ATD)	60 000 FCFA HT
3.2.16.	Frais de reclassement	Gratuit
IV	SERVICES BANQUE À DISTANCE	
4.1.	Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
4.2.	Banque en ligne (Oranet)	1 000 FCFA HT / Mois
4.3.	Gestion internet, téléphone mobile (par type de produit adossé)	N/A
4.4.	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	
	Virement SICA	250 FCFA HT par opération
	Virement RTGF	500 FCFA HT par opération
4.5.	Banque par téléphone (accès au guide vocal)	N/A
4.6.	Service SMS (Oramobile)	Gratuit
4.7.	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	Gratuit
4.8.	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Gratuit
4.9.	Bank to Wallet / Wallet to Bank Wave	1% HT du montant de la transaction
		WALLET TO BANK : clients standards <ul style="list-style-type: none"> • 1000fcfa à 20 000 fcfa : 800 fcfa • 20 001 fcfa - 50 000fcfa : 1250fcfa • 50 001 fcfa- 100 000 fcfa : 1500 fcfa • 100 001 fcfa - 250 000fcfa : 2 000 fcfa • 250 001 fcfa- 1 500 000fcfa : 3000 fcfa BANK TO WALLET <ul style="list-style-type: none"> • Clients standards: 1000 fcfa - 1 500 000 fcfa : 800 fcfa • Distributeur et accepteurs: pour tout montant: 3 000fcfa»
4.10.	Bank to Wallet / Wallet to Bank Orange Bank	
4.11.	Carte virtuelle Wave / Orabank	• Création de la carte : Gratuite <ul style="list-style-type: none"> • Recharge : Gratuite • Paiement en ligne : Gratuite
4.12.	Bank to Wallet / Wallet to Bank (Sponsoring)	• 1% HT du montant de la transaction
V	GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT	
5.1.	Frais pour incident de paiement	
5.1.1.	Frais d'avertissement	15 000 FCFA HT
5.1.2.	Frais d'injonction	15 000 FCFA HT
5.2.	Frais de déclaration d'opposition à Banque Centrale	Gratuit
5.3.	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	Gratuit
5.4.	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	Gratuit
5.5.	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	Au réel
5.6.	Lettre de déclaration à la CIP	Gratuit
5.7.	Certificat de non-paiement	Gratuit
VI	OPÉRATIONS DE CHANGE	
6.1.	Achat et vente de billets de banque (Commission manipulation achat et vente)	
6.1.1.	Achat de Devises (Billets)	Gratuit
6.1.2.	Vente de Devises (Billets) Client Orabank	
	EUR	2 % TTC maximum
	Autres Devises	0,40 % HT
6.1.3.	Vente de Devises (Billets) NON Client Orabank	
	EUR	2 % TTC maximum
	Autres Devises	0,75 % HT
6.1.4.	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	N/A
VII	OPÉRATIONS DE CRÉDIT	
7.1.	Crédit à la consommation (Taux d'intérêt à déterminer par rapport au MTD+Marge)	
7.1.1.	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD+Marge)	TBB + 1 à 3 points maximum
7.1.2.	Découvert en compte convenu et non formalisé (MTD+Marge)	TBB + 1 à 3 points maximum
7.1.3.	Facilité de caisse	TBB + 1 à 3 points maximum
7.1.4.	Crédits court terme (TBB+Marge)	TBB + 1 à 3 points maximum
7.1.5.	Crédits moyen terme (TBB+Marge)	TBB + 1 à 3 points maximum
7.2.	Crédits à l'habitat	
7.2.1.	Moyen terme (MTD+Marge)	TBB + 1 à 3 points maximum
7.2.2.	Long terme (MTD+Marge)	TBB + 1 à 3 points maximum
7.3.	Crédit bail	
7.3.1.	Mobilier	N/A

7.3.2.	Immobilier	N/A
7.4.	Autres opérations connexes aux opérations de crédit	
7.4.1.	Frais de prise d'hypothèque	Au réel
7.4.2.	Frais de mainlevée d'hypothèque	Au réel
7.4.3.	Assurance sur prêts particuliers	Au réel
7.4.4.	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notarié et d'enregistrement)	Au réel
7.4.5.	Frais de mainlevée de promesse d'hypothèque	Au réel
7.4.6.	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit
7.4.7.	Frais d'échéance payée (selon périodicité)	Négociable
7.4.8.	Frais d'état d'engagement	Gratuit
7.4.9.	Frais d'anticipation	Gratuit
7.4.10.	Frais de dossiers de prêt et commission de mise en place	2% HT flat
7.4.11.	Autres opérations de crédit	
7.4.11.1.	Autres assurances sur prêts particuliers	Au réel
7.4.11.2.	Avenants sur contrat de prêt	Au réel
7.4.11.3.	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	Gratuit
7.4.11.4.	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	Gratuit
7.4.11.5.	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	Au réel
7.4.11.6.	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit
7.4.11.7.	Frais d'échéance payée (selon périodicité)	Au réel
7.4.11.8.	Commission d'engagement	2 % HT Max
7.4.11.9.	Frais et commissions d'escompte	TBB + 3 points maximum
7.4.11.10.	Cautions et avais	3 % avec minimum 50 000 FCFA HT
VIII	OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER	
8.1.	Encaissement chèques et effets gratuits reçus de l'étranger (UEMOA et hors UEMOA)	
8.1.1.	Chèques reçus par la compensation régionale	Gratuit
8.1.2.	Frais d'encaissement	Gratuit
8.1.3.	Frais de manipulation	Gratuit
8.1.4.	Frais de SWIFT	Gratuit
8.1.5.	Frais de port de lettre	Gratuit
8.1.6.	Frais sur chèque en souffrance	Gratuit
8.1.7.	Frais fixes d'impayés	5 000 FCFA HT
8.2.	Transferts	
8.2.1.	Transferts emis zone UEMOA	5 000 FCFA HT
8.2.2.	Transferts hors Zone UEMOA EUR	
8.2.2.1.	Commission de transfert	1,5% HT Minimum 15 000 FCFA HT
8.2.2.2.	Frais swift	15 000 FCFA HT
8.2.2.3.	Frais de dossier	15 000 FCFA HT
8.2.2.4.	TTHU	0,6 % HT
8.2.3.	Transferts hors Zone UEMOA - Autres devises	
8.2.3.1.	Commission de transfert	0,7% HT Minimum 15 000 FCFA HT
8.2.3.2.	Frais swift	15 000 FCFA HT
8.2.3.3.	Frais de dossier	15 000 FCFA HT
8.2.3.4.	TTHU	0,6 % HT
IX	AUTRES SERVICES (DIVERS)	
9.1.	Frais de recherche de documents (en unité)	
9.1.1.	0 à 30 jours	5 000 FCFA HT
9.1.2.	30 à 60 jours	10 000 FCFA HT
9.1.3.	60 à 90 jours	20 000 FCFA HT
9.1.4.	Plus d'un an	30 000 FCFA HT
9.1.5.	Supplément par photocopie	1 000 FCFA HT
9.2.	Boîte à lettres	N/A
9.3.	Location de coffre-fort	N/A
9.4.	Frais de reproduction de clé	N/A
9.5.	Demande de renseignements sur client	N/A
9.6.	Demande de renseignements financiers	N/A
9.7.</		